

Bilan d'activités









Sommaire

| Edito | de la présidente |
|-------|---|
| Les c | chiffres-clés 2022 |
| Bilan | 2022 |
| 1. | Les Travaux de DFCI |
| | 1.1 Travaux sur les coupures de combustible |
| | 1.1.1 Par la régie : Programme du conseil départemental de Vaucluse / |
| | Autres programmes |
| | 1.1.2 Par les entreprises : Débroussaillement des grandes coupures et BDS |
| | 1.2 Travaux d'infrastructures |
| | 1.2.1 Par la régie : Signalisation/Barriérage/Entretien ponctuel des pistes |
| | DFCI/ Entretien ponctuel des citernes DFCI |
| | 1.2.2 Par les entreprises : Réfection des pistes/Citernes DFCI |
| 2. | Le débroussaillement réglementaire aux abords des voies ouvertes à la circulation |
| | et des linéaires |
| | 2.1 OLD des routes départementales : Création/Entretien |
| | 2.2 OLD des chemins communaux |
| | 2.3 Inventaire des OLD aux abords des lignes électriques |
| 3. | Autres travaux |
| | Débroussaillement pour les communes/ Travaux sur les véloroutes |
| 4 | Entretien du réseau de sentiers de randonnée |
| 4. | 4.1 Entretien des sentiers : Débroussaillement/Plateformes |
| | 4.1 Entretien des sentiers : Debroussamement/Platerormes 4.2 Balisage |
| | 4.3 Signalisation |
| | 4.5 Signalisation |
| 5. | Etudes |
| | 5.1 Démarche de maîtrise foncière : Mise en servitude des pistes du massif des |
| | Dentelles de Montmirail |
| | 5.2 Plan de gestion des OLD des routes départementales |
| 6. | Opération de porter à connaissance sur les OLD |
| | Bilan de l'opération/Actions dans les communes |
| 7. | Communication |
| | Site Internet/ Réédition du guide du débroussaillement/ Diffusion du dépliant/ |
| | Journée de la forêt |
| Zoom | sur le chantier de la route départementale 5 |
| Annex | e 1 : Composition du Bureau du Syndicat mixte forestier |
| | e 2 : L'équipe salariale du Syndicat mixte forestier |
| | e 3 : les communes adhérentes au Syndicat mixte forestier |
| | Les ce Bilan 1. 2. 3. 4. 5. Zoom : Annex Annex |

Edito



L'année 2022 a, comme 2020 et 2021, été marquée par les conséquences de la crise sanitaire, avec de nombreux agents touchés, une activité ralentie par le contexte et des travaux avec des délais d'achèvement allongés.

Néanmoins, notre syndicat a surmonté avec résilience et détermination cette épreuve. Il a poursuivi son travail avec exigence et professionnalisme grâce à la mobilisation de ses équipes sur le terrain.

Je tiens à rendre un hommage appuyé à tous nos agents et notamment à nos six médaillés du travail distingués cette année: Fabrice Altadill, Philippe Brity, Christian Estrayer, Didier Malan, récompensés pour 30 ans de service; Frédéric Imbert et Lionel Sabatini, pour 20 ans de service.

Un grand merci à eux pour leur dévouement au service du SMDVF. Un grand merci également aux membres du bureau qui m'accompagnent dans mes fonctions de Présidente.

Tous ensemble, nous avons permis au syndicat de remplir ses missions et de se doter de nouveaux moyens. Par exemple, avec l'acquisition d'une nouvelle pelle araignée (photo en page de couverture) livrée à l'équipe sud, qui a notamment servi pour le débroussaillement de la RD 5 à Monieux.

Si nous parvenons à réaliser ces acquisitions, c'est grâce au soutien financier de nos partenaires, à commencer par l'Etat.

Il est impératif pour notre syndicat de pouvoir garantir la pérennité des engins, condition indispensable à l'exercice de nos compétences sur le territoire.

Vous le voyez, le SMVDF est bel et bien en ordre de marche, avec un bilan satisfaisant et des perspectives d'avenir intéressantes.

Dominique SANTONI, Présidente du SMDVF



La Présidente, Madame Dominique SANTONI, avec les médaillés 2022 et les vice-présidents Mme BRUN et M. RASPAIL

Les chiffres-clés 2022

Le Syndicat mixte a réalisé les nombreux travaux présentés dans ce document avec les chiffres-clés suivants :

Travail de la Régie

24 175 heures d'ouvriers forestiers,19 933 heures de chantiers,5746 heures de tronçonneuses et débroussailleuses,3 775 heures d'engins.

Travaux forestiers de DFCI (Défense de la Forêt Contre les Incendies)

419,06 ha débroussaillés le long des pistes DFCI,

62 km de pistes DFCI réfectionnées,

3 nouvelles citernes installées et 3 impluviums restaurés,

98 km de lignes électriques inventoriées.

Travaux liés aux OLD (obligations légales de débroussailler)

168,45 ha débroussaillés le long des routes départementales,

34,19 ha débroussaillés le long des chemins communaux ou d'autres parcelles communales.

PDIPR (Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée)

67 km de sentiers de randonnée débroussaillés et entretenus,

579 km d'entretien de balisage de sentiers,

1561 panneaux contrôlés, nécessitant 21 rescellements, 52 poses de panneaux et 235 réparations.

Information des propriétaires et des élus

2557 courriers envoyés aux propriétaires tous travaux confondus.

570 propriétaires informés de leurs OLD: poursuite du porter à connaissance (PAC) dans 2 communes soit 192 propriétaires, lancement dans 3 communes soit 378 propriétaires, 13 réunions publiques dans 10 communes,

Suivi de 7 communes ayant commencé l'opération les années précédentes et conseils dans 37 communes.

Communication

3919 visiteurs sur le site Internet,

3ème édition du guide du débroussaillement à 2500 exemplaires,

Distribution du dépliant de présentation du Syndicat mixte forestier : 2700 exemplaires.

Bilan 2022

1 LES TRAVAUX DE DFCI

Les travaux préventifs de Défense de la forêt contre l'incendie (DFCI) ont pour objectif de diminuer la combustibilité des milieux forestiers, de favoriser l'accès des secours, de sécuriser des zones stratégiques. L'ensemble de ces travaux (bandes débroussaillées de sécurité, grandes coupures, aménagements de pistes, installation de citernes, etc...) s'inscrit dans la mise en œuvre du Plan départemental de protection des forêts contre les incendies (PDPFCI) pour le département de Vaucluse, validé par l'arrêté préfectoral du 26 novembre 2015.

Dans le Vaucluse, le Syndicat mixte demeure un acteur principal dans la réalisation de ce programme départemental, comme le montrent les résultats annuels ci-dessous.

1.1 Travaux sur les coupures de combustible

Plusieurs types de travaux ont été distingués :

- Les travaux « d'ouverture », réalisés sur des sections vierges de tout débroussaillement,
- Les travaux « d'entretien », qui concernent les parties déjà ouvertes et aux normes, dont le phytovolume arbustif dépasse le seuil de 2 600 m³/ha,
- Les travaux de « mise aux normes », réalisés sur des portions anciennement ouvertes, mais dont la largeur est insuffisante ou la densité des arbres reste excessive.

Ces travaux sont réalisés en régie ou confiés par marchés à des entreprises, selon le type de financement dont ils bénéficient, avec la répartition suivante :

1.1.1 Par la régie

→ Programme du Conseil départemental de Vaucluse

La convention cadre entre le Département et le Syndicat a permis de financer un programme de travaux concernant les bandes de sécurité (BDS) le long de plusieurs pistes dans les massifs des Monts de Vaucluse, du Petit et du Grand Luberon et du massif d'Uchaux, des collines de Basse Durance, ainsi qu'une grande coupure dans le massif des Monts de Vaucluse, soit 103,16 ha. Certains de ces chantiers ont été achevés début 2023.

| Communes | Ouvrage | Surface (ha) |
|--|---|--------------|
| Vitrolles-en-Luberon - La Bastide-des- | GL 20 : Piste de Roumagou | 13,16 |
| Jourdans | | |
| Puget | PL : 221 Piste du Dégoutau (+1 citerne) | 2,00 |
| Bollène | BU 26 : Piste de Prat | 9,60 |
| Mornas | BU 10 : Piste de Crestaïre (+1 citerne) | 5,46 |
| Saint-Saturnin-les-Apt | MV 34 : Piste de Planeyssard | 10,06 |
| Saint-Saturnin-les-Apt | MV 34 : Piste des Combeaux | 10,79 |
| Saumane-de-Vaucluse | MV 10 : Grande Coupure de la Pouraque | 12,29 |
| Saumane-de-Vaucluse | MV 16 : Piste des Fayardes (+1 citerne) | 8,68 |
| Saumane-de-Vaucluse - Fontaine-de- | MV 17 : Piste de Valescure (+1 citerne) | 3,22 |
| Vaucluse | | |
| Vitrolles-en-Luberon | GL 22 : Piste des Barons | 8,06 |

| | Total : | 103.16 ha |
|--------------------|-------------------------------------|-----------|
| Mérindol | PL 212 : Piste de Sadaillan | 2,20 |
| Mérindol | PL 21 : Piste de la Font de l'Orme | 6,20 |
| Gignac | MV 401 : Piste du Coulomb | 3,94 |
| Gignac - Viens | MV 40 : Piste du Jas du Château | 8,98 |
| Cucuron | GL 311 : Piste de l'Ermitage | 2,36 |
| Suzette - Gigondas | DM 110 : Piste de St Amand | 2,61 |
| Faucon | DM 422 : Piste de Jau | 1,42 |
| Pertuis - Mirabeau | BD 20 : Piste de l'Esquine de l'Aze | 4,84 |
| Mirabeau | BD 21 : Piste des Quatre Tours | 2,45 |



Saumane : MV 17 La Grande coupure de la Pourraque et débroussaillement de la citerne



Mérindol : PL 21 Piste de la Font de l'Orme

→ Autres programmes DFCI

A la demande de la commune d'Uchaux, l'entretien de zones d'interface a été réalisé sur 29,52 ha.

| Commune | Ouvrage | Type de travaux | Surface (ha) |
|---------|--------------------------|-----------------|--------------|
| Uchaux | Interface de Roquecourbe | Entretien | 8,52 |
| Uchaux | Interface des Patifiages | Entretien | 21 |
| | | Total : | 29.52 ha |



Interface des Patifiages à Uchaux

1.1.2 Par les entreprises

→ <u>Débroussaillement des grandes coupures et des BDS</u>

Dans le cadre du dispositif européen FEADER associant les aides financières de l'Europe, de l'Etat, de la Région et du Département, le Programme de développement rural de la région PACA (PDRR PACA) soutient les travaux DFCI. Les travaux qui ont pu en bénéficier sont des travaux de débroussaillement mécanique et manuel sur les bandes débroussaillées de sécurité et sur les grandes coupures surfaciques prévues au PDPFCI.

En 2022, dans le cadre du marché confié aux entreprises, **286,14 ha** ont été réalisés.

| Communes | Ouvrage | Surface (ha) |
|--|--------------------------------------|--------------|
| Beaumont-de-Pertuis et Mirabeau | BD 110 : Piste des Eburettes | 12,84 |
| La Bastidonne | BD 220 : Piste de Chante-Coucou | 2,22 |
| Mirabeau | BD 25 : Piste de la Garcine | 8,66 |
| Mirabeau | BD 26 : Piste de Saint Sépulcre | 11,46 |
| Cabrières d'Aigues | GL 33 : Piste des Courbons | 11,16 |
| Uchaux | BU 33 : Piste de la Combe des Cabres | 3,40 |
| Uchaux | BU 15 : Piste de Roquecourbe | 6,24 |
| Mornas | BU 40 : Piste de la Richarde | 3,24 |
| Mornas | BU 42 : Piste de Boncavaï | 3,39 |
| Sérignan-du-Comtat et Uchaux | BU 30 : Piste du Bois de la Montagne | 30,49 |
| Sérignan-du-Comtat et Lagarde- Paréol | BU 32 : Piste des Combalets | 7,53 |

| | Surface totale : | 286,14 ha |
|----------------------------------|---------------------------------------|-----------|
| Saint-Saturnin-lès-Apt | MV 30 : Piste des Lays | 30,57 |
| Lioux | MV 25 : Piste de la Grange de Bezaure | 9,30 |
| Gordes et Murs | MV 26 : Piste du Bois d'Audibert | 14,60 |
| Venasque | MV 13 : Piste de Freyssinières | 11,57 |
| Gordes et Cabrières d'Avignon | MV 11 : Piste de Resquelet | 21,61 |
| Les Taillades | PL 30 : Piste de Pié Cau | 39,05 |
| Rustrel, Gignac et Caseneuve | MV 41 : Piste du Colorado | 3,15 |
| Blauvac et Méthamis | VX 22 : Piste des Auzières | 17,79 |
| Sorgues | HM 200 : Piste de la Montagne | 7,25 |
| Sorgues | HM 200 : Piste du Bois des Moines | 1 |
| Caumont-sur-Durance | HM100 : Piste des Plaines | 4,14 |
| Pernes-les-Fontaines et Velleron | MV 53 : Piste des Planes | 5,50 |
| Faucon | DM 420 (ZTDF) : Piste des Pièces | 4,56 |
| Faucon | DM 420 : Piste des Pièces | 1,94 |
| Méthamis | MV 200 : Piste du Dévens | 4,02 |
| Bollène | BU 220 : Piste du Barry | 2,05 |
| Piolenc | BU 12 : Piste de la Valbonnette | 7,41 |



Saint Saturnin-lès-Apt : MV30, piste des Lays



Uchaux : BU 33, piste de la Combe des Cabres

1.2 Travaux d'infrastructures

1.2.1 Par la régie

→ Signalisation

En 2022, le Syndicat a réalisé environ 35 interventions concernant des travaux d'entretien et de réfection de la signalisation des pistes DFCI, comprenant des rescellements, des remplacements de panneaux dégradés et la pose de nouveaux panneaux....

Ces interventions ont eu lieu à : Beaumont-de-Pertuis, Bédoin, Bollène, Gigondas, Lagarde-Paréol, Lioux, L'Isle-sur-la-Sorgue, Lourmarin, Malaucène, Méthamis, Mormoiron, Mornas, Murs, Peypin d'Aigues, Piolenc, Sérignan-du-Comtat, Suzette, Uchaux et Vitrolles-en-Luberon.

→ Barriérage

Cette année, 20 points d'entretien du barriérage ont été réalisés. Il s'agit de réparations, de remplacement de fermeture, repositionnement de poteau récepteur, ou encore de l'obturation du contournement de la barrière.

Ces travaux ont été effectués dans les communes suivantes : Blauvac, La Bastide-des-Jourdans, La Roquesur-Pernes, Lagnes, Malaucène, Saumane-de-Vaucluse, Villelaure, Vitrolles-en-Luberon. A noter que les communes ont bénéficié de 1 à 5 interventions.







→ Entretien ponctuel des pistes DFCI

En complément des travaux de réfection des pistes, divers travaux d'entretien ont été réalisés en régie : entretien des revers d'eau, entretien de fossés, élagages, travaux préparatoires à la réfection ...

En 2022, 9 points ont été traités sur les communes suivantes : Gigondas, Malaucène, Mornas, Saumanede-Vaucluse, Vaison-la-Romaine et Vitrolles-en-Luberon.

→ Entretien ponctuel des citernes DFCI

Cette année les travaux ont concerné 110 citernes. Il s'agit principalement de débroussaillage des abords, graissage, peinture, traitement antirouille, curage, sécurisation ...

| Commune(s) | N° de citernes |
|---------------------|--|
| Ansouis | 58 |
| Beaumont-de-Pertuis | 1,2 |
| Beaumont-du-Ventoux | 225 |
| Bédoin | 220, 212,214, 217, 215, 218, 221, 222, 223, 254 |

| Commune(s) | N° de citernes |
|------------|----------------|
| Lioux | 116 |
| Malaucène | 231, 229 |
| Méthamis | 119, 158, 135 |
| Mirabeau | 3 |

| Blauvac | 258, 137, 284 |
|-------------------------|--------------------|
| Bollène | 255, 254 |
| Buisson | 243 |
| Cabrières d'Aigues | 53 |
| Cadenet | 156 |
| Cairanne | 246 |
| Caromb | 277 |
| Cheval-Blanc | 45 |
| Crillon-le-Brave | 224 |
| Cucuron | 26 |
| Faucon | 242 |
| Flassan | 207, 206 |
| Gargas | 101 |
| Gigondas | 232, 234 |
| Grambois | 13 |
| La Bastide-des-Jourdans | 81, 56, 14, 81, 15 |
| La Bastidonne | 7 |
| La Roque-Alric | 276 |
| La Roque-sur-Pernes | 138, 128 |
| Lauris | 34, 161 |
| Le Barroux | 280, 230 |
| Le Crestet | 235 |

| Mondragon | 268, 253, 252, 263, 256, |
|----------------------|-----------------------------------|
| Monieux | 274, 273 |
| Mormoiron | 204, 205 |
| Mornas | 248 |
| Murs | 120, 141, 153 |
| Peypin d'Aigues | 22, 85 |
| Piolenc | 247, 281 |
| Puyméras | 271, 285 |
| Rasteau | 245, 244, |
| Sablet | 259 |
| Sault | 208, 209 |
| Saumane-de-Vaucluse | 139 |
| Séguret | 262, 241, 239, 236, 238, 239, 240 |
| Séguret | 240 |
| Sérignan-du-Comtat | 278, 279 |
| Uchaux | 251, 249, 250 |
| Vaison-la-Romaine | 237 |
| Valréas | 266, 265, 267 |
| Vénasque | 127, 140 |
| Villelaure | 18 |
| Vitrolles-en-Luberon | 71, 72, 16, 17 |







Mormoiron

Beaumont-du-Ventoux

Méthamis

1.2.2 Par les entreprises

Dans le cadre du dispositif européen FEADER associant les aides financières de l'Europe, l'Etat, la Région et le Département, le Programme de développement rural de la région PACA (PDRR PACA) soutient les travaux DFCI. Les travaux d'infrastructures qui ont pu en bénéficier sont des **travaux d'entretien**, de **réfection et de mise aux normes des pistes DFCI**, ainsi que **la fourniture et l'installation de 3 citernes** et la **réfection de 3 impluviums**.

→ Réfection de pistes

Il s'agit du concassage des parties rocheuses, du reprofilage, du nivellement et du compactage de la chaussée. Ces travaux ont été confiés par un marché de 3 lots à 2 entreprises.

Le programme 2022 a permis de réaliser **61 591 mètres linéaires** : 18 950 ml en travaux de réfection et 42 641 ml en maintien en état opérationnel des pistes. Certains de ces chantiers ont été achevés début 2023.

| Communes | Ouvrage | Longueur (ml) |
|---|--------------------------------------|---------------|
| Bollène | BU 20 : Piste de Montsoleil | 3077 |
| Bollène | BU 21 : Piste de Noyères | 1221 |
| Bollène | BU 22 : Piste de Jonquerolles | 1022 |
| Uchaux | BU 33 : Piste de la Combe des Cabres | 907 |
| Séguret et Vaison-la-Romaine | DM 20 : Piste de Mars | 3810 |
| Vitrolles-en-Luberon | GL 13 : Piste des Grands Collets | 2380 |
| Vitrolles-en-Luberon et La Bastide-des- Jourdans | GL 201 : Piste du Vallat du Pissaire | 3540 |
| La Bastide-des-Jourdans | GL 211 : Piste du Bois de Madame | 6043 |
| Vitrolles-en-Luberon | GL 22 : Piste des Barons | 1809 |
| La Roque-sur-Pernes et Le Beaucet | MV 15 : Piste des Grands Puymians | 2969 |
| Méthamis | MV 200 : Piste du Devens | 2879 |
| Venasque et Méthamis | MV 21 : Piste de la Fuste | 3440 |
| Rustrel | MV 330 : Piste de la Buissonnière | 1341 |
| Puget-sur-Durance | PL 22 : Tête de la Bihou | 1200 |
| Lauris | PL 231 : Piste de Recaute | 4133 |
| Lauris | Accès citerne 37 (Aire des Bosses) | 507 |
| Bédoin | VX 10 : Piste des Graviers Blancs | 13828 |
| Villes-sur-Auzon et Blauvac | VX 20 : Piste du Grand Défens | 7485 |
| | Total : | 61 591 ml |





Réfection de la piste GL 201 à Vitrolles : avant/après





Réfection de la piste MV 200 à Méthamis : avant/après

→ <u>Citernes DFCI</u>

Incluses dans le marché Infrastructures, la fourniture et la mise en place de **nouvelles citernes** de 60 m³ dont deux avec impluvium, et la réfection de 3 autres impluviums.

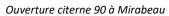
Rappel : L'impluvium est le collecteur d'eau de la citerne, dont la surface est calculée de façon à remplir le volume de la citerne selon la quantité estimée de pluie annuelle.

| Communes | Localisation | Ouvrage |
|--------------------|--------------|--------------------------|
| Vénasque | MV 110 | Citerne DFCI n°165 |
| Mirabeau | BD 26 | Citerne DFCI n°90 |
| Mérindol | PL 22 | Citerne DFCI n°89 |
| Peypin-d'Aigues | Citerne 22 | Réfection de l'impluvium |
| Cabrières-d'Aigues | Citerne 53 | Réfection de l'impluvium |
| Rasteau | Citerne 244 | Réfection de l'impluvium |



Citerne n° 89 sur la PL 22 à Mérindol







Remplissage citerne 165 à Venasque



Impluvium à Cabrières d'Aigues

2 LE DEBROUSSAILLEMENT REGLEMENTAIRE AUX ABORDS DES **VOIES OUVERTES A LA CIRCULATION ET DES LINEAIRES**

Le Code forestier impose des travaux de débroussaillement préventifs le long des ouvrages linéaires à risque et notamment les voies ouvertes à la circulation publique (Art L. 134-10).

L'arrêté préfectoral 2013056-0008 du 25 février 2013 définit les travaux à effectuer.

Le Syndicat mixte exécute ces travaux pour le compte du Département et des communes.

OLD des routes départementales

Il s'agit de débroussailler de 7 à 20 mètres de chaque côté le long des voies départementales situées dans les zones soumises aux obligations légales de débroussaillement (OLD).

Compte tenu de la préparation de ces chantiers (et notamment de leurs études foncières), les programmes annuels validés par le Département peuvent se poursuivre sur plusieurs années. En tout, 168,45 ha ont été débroussaillés le long des routes départementales en 2022.

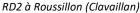
→ Création de bandes débroussaillées

Cette année, les travaux ont concerné 64,19 hectares de création de bandes débroussaillées, réalisées le long des routes départementales suivantes. Ces travaux sont dits « d'ouverture » car il s'agit du premier débroussaillement réalisé sur ces zones.

| Itinéraire | Route | Surface (ha) |
|--|------------------------------|--------------|
| Grambois - (Vitrolles-en-Luberon 2021) | RD 33 | 4,50 |
| Monieux | RD 5 : Fatat - Saint-Hubert | 17,68 |
| Bédoin - (Flassan) | RD 213 | 6,23 |
| Crillon-le-Brave | RD 138 | 6,40 |
| Gignac - Viens | RD 112 | 9,80 |
| Méthamis - Monieux | RD 5 : Faraud - Saint-Hubert | 13,82 |
| Roussillon | RD 2 : Clavaillan - Les Yves | 5,76 |
| | Surface totale | 64,19 ha |

Le chantier de la RD 5, particulièrement conséquent, est décrit et illustré en pages 23 et 24.







RD 138 à Crillon-le-Brave

→ Entretien de bandes débroussaillées

En 2022, les travaux ont concerné **104,26 hectares** d'entretien de bandes débroussaillées, réalisés le long des routes départementales suivantes :

| Itinéraire | Route | Surface (ha) |
|---|----------------------|--------------|
| Beaumont-de-Pertuis - (Pierrevert) | RD 198 | 5,08 |
| La Roque-sur-Pernes - Le Beaucet - Saint-Didier | RD 210 | 3,32 |
| Lagnes - Cabrières d'Avignon | RD 100 | 7,87 |
| Lioux | RD 60 | 6,33 |
| Lioux | RD 60a | 5,67 |
| Malemort-du-Comtat - Blauvac | RD 150 | 7,81 |
| Malemort-du-Comtat - Mazan | RD 5 | 3,76 |
| Murs | RD 15a | 3,56 |
| Roussillon - Goult | RD 104 | 8,80 |
| Rustrel - Gignac - Viens - (Collet de Flaqueirol) | RD 22 | 15,36 |
| Beaumont-de-Pertuis | RD 42 - La Ringuière | 9,25 |
| La Bastide-des-Jourdans | RD 27 | 10,22 |
| Mirabeau - Beaumont-de-Pertuis | RD 198 | 9,38 |
| Vitrolles - La Bastide-des-Jourdans | RD 216 | 6,35 |
| Caderousse | RD 237 | 1,5 |
| | Surface totale | 104,26 ha |



RD 104 Roussillon -Goult



RD 210 La Roque-sur-Pernes - Saint Didier

2.2 OLD des chemins communaux

Le débroussaillement des chemins communaux ouverts à la circulation publique est d'une largeur de 3 à 10 mètres de chaque côté de la voie selon le classement du massif forestier traversé.

En 2022, les programmes de travaux confiés par les communes comprennent 29,59 hectares à débroussailler le long des chemins communaux.

A noter : cette année encore, le débroussaillement de plusieurs chemins a été confié à l'association d'insertion Le Champ des Possibles.

| Communes | Localisation | Surface (ha) |
|-------------------|--|--------------|
| Murs | Chemins du Belvédère, de la Jaumière, des Plaines, des | 9,56 |
| | Peyrières, des Escaillons, des Pascarons, du Maquis, de la | |
| | Cauquière, des Bourgues, des Calamels, de la Bouisse, Font du | |
| | Renard, de Chatemuye, de Roque Jeanne, du Blacassier. | |
| Bollène | Chemins des Grottes, des Charangon, de St Ariès, d'Uchaux, | 7,20 |
| | de Serre-Blanc ; routes de Lambisque et de Montsoleil. | |
| Bédoin | Chemins de la Grange Neuve, du Vallat de Pommet, de la | 1,88 |
| | Garenne et de Bédoin aux Baux. | |
| Programme de la | <u>Châteauneuf-de-Gadagne</u> : Chemin des Souquets, parking | 10,95 |
| communauté de | Voulongue. | |
| communes Pays des | Saumane-de-Vaucluse: Chemins de Beauclos, La Mauvaise, | |
| Sorgues Monts de | des Catounières. | |
| Vaucluse | <u>Isle-sur-la-Sorgue</u> : Chemins de la Traverse et des Costières, | |
| | entrée ENS côté ouest. | |
| | Total | 29,59 ha |



Chemin des Escaillons à Murs



Chemin des Souquets à Chateauneuf-de-Gadagne



Chemin de la Garenne à Bédoin

2.3 Inventaire des OLD aux abords des lignes électriques à moyenne tension

Une nouvelle tranche de travaux de débroussaillement réglementaire aux abords des lignes à moyenne tension a été proposée à ENEDIS qui en a la maîtrise d'ouvrage. Le Syndicat forestier détermine les zones à débroussailler, réalise l'étude foncière et fait la demande des autorisations de passage auprès des propriétaires concernés. Ensuite, la réalisation des travaux de débroussaillement sous ces lignes électriques est ensuite confiée par ENEDIS à des entreprises.

Le programme 2022 a permis de faire **les études foncières sur 98, 47** km le long des lignes électriques sur les deux secteurs suivants :

- Pays d'Aigues : 40,934 km

- Monts de Vaucluse centre: 57,542 km

3 AUTRES TRAVAUX

D'autres travaux sont réalisés à la demande des communes ou d'autres collectivités :

→ Débrous<u>saillement pour les communes</u> : 4,6 ha

- Sorgues : débroussaillement de l'emprise d'une future piste aux Jardins de Fatoux, et débroussaillement d'interface sur 3 ha.
- Maubec : débroussaillement autour du camping sur 1,6 ha.
 - → Travaux sur les véloroutes : 17,5 km

Ces travaux de débroussaillement des véloroutes sont financés par le Département. Ils comprennent également l'abattage ponctuel d'arbres morts et le délierrage des arbres riverains. La tranche 2022 de la Convention cadre concerne les portions aménagées suivantes :

- -sur la véloroute du Calavon : entre Apt et Castelet, 1,3 km -sur la véloroute de la Via Venaissia : entre Orange et Jonquières ; entre Sarrians et Loriol ; entre Carpentras et Pernesles-Fontaines, en tout pour 12,6 km,
- -sur la Via Rhôna : 3,6 km entre Caderousse et Sorgue.



Travaux sur la véloroute du Calavon

4 ENTRETIEN DU RESEAU DE SENTIERS DE RANDONNEE

Dans le cadre du PDIPR (plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée), le Syndicat mixte s'est vu confier par le Département la mission de réaliser les travaux d'entretien annuel du réseau de sentiers. Deux agents, l'un dans l'équipe Nord et l'autre dans l'équipe Sud, sont affectés en priorité à ce programme.

4.1 Entretien des sentiers

Travaux de débroussaillement

Ces travaux sont réalisés afin que la végétation ne gêne pas le passage sur le sentier, et que l'on puisse y circuler en sécurité. Cette année nous avons entretenu **66,1 km de sentiers** (petit débroussaillage, épierrage) et fait **1,38 km de création/réouverture** de sentier. En passant sur les communes de : Auribeau, Bédoin, Bollène, Bonnieux, Brantes, Buoux, Cabrières d'Avignon, Cadenet, Castellet, Gordes, Goult, Grambois, Lagarde-Paréol, Lagnes, Les Taillades, Lioux, Malaucène, Monieux, Mornas, Puymeras,

Robion, Rustrel, Saignon, Saint-Christol, Saint-Léger-du-Ventoux, Saint-Martin-de-Castillon, Saint-Trinit, Sault, Savoillan, Valréas, Vénasque et Viens.





Débroussaillement des chemins de randonnée

→ Travaux sur les plateformes

Sur les sentiers trop étroits ou dégradés, des travaux de terrassement sont nécessaires pour avoir une plateforme viable.

Cette année, une portion de GR de 50 mètres de long, en forte pente et ravinée, a été traitée manuellement avec création de deux revers d'eau, sur la commune de Savoillan, au niveau du carrefour « Les Imbert », en direction de celui de « l'Oratoire de Saint-Gens ».

4.2 Balisage des sentiers

Il s'agit de faire ou d'entretenir le balisage sur les itinéraires de petite randonnée (PR). Ces travaux de peinture sont réalisés tous les 3 ans en suivant la norme édictée par la Fédération Française de Randonnée.

573,23 km ont fait l'objet d'un **entretien** cette année et 4,15 km de sentiers ont été nouvellement balisés, 3,8 km en chemins de promenade et randonnée (PR), et 0,35 km ont été balisés en chemins de grande randonnée de pays (GRP), à la suite d'une modification de tracé.



Les communes concernées sont : Bollène, Bonnieux, Brantes, Buisson, Cabrières d'Aigues, Cairanne, Crestet, Cucuron, Entrechaux, Flassan, Gargas, Gordes, Goult, Grambois, Joucas, La Bastide-des-Jourdans, La Bastidonne, La Motte d'Aigues, La Tour d'Aigues, Lagarde d'Apt, Lagarde-Paréol, Lauris, Les Beaumettes, Lioux, Mérindol, Mirabeau, Modène, Mondragon, Monieux, Puget, Puyméras, Rasteau, Richerenches, Roaix, Roussillon, Saint-Christol, Saint-Léger-du-Ventoux, Saint-Trinit, Savoillan, Uchaux, Vénasque et Villedieu.

4.3 Signalisation



L'entretien de la signalisation est basé sur le principe d'une visite exhaustive des carrefours chaque année à l'automne. Cette visite permet de relever tous les défauts afin de planifier les travaux pour l'année suivante. Cette année, la visite de contrôle de la signalisation des 1561 panneaux a bien eu lieu. Les travaux réalisés en 2022, suite à la visite des carrefours faite en 2021 et selon les indications du service environnement du Département, ont concerné 31 rescellements de poteaux, 481 petites réparations et 91 poses de carrefours complet. Ils se sont déroulés sur 48 communes du département.

5 ETUDES

5.1 Démarche de maîtrise foncière

Les infrastructures de défense de la forêt contre les incendies comme les pistes sont souvent situées sur des propriétés privées. Afin de maintenir la continuité dans le temps de ce type de voies, l'article L134-2 du Code forestier prévoit la mise en place de servitudes de passage et d'aménagement au profit de l'Etat, d'une collectivité ou d'un groupement de collectivités territoriales. Dans le Vaucluse, après enquête publique, les arrêtés préfectoraux établissant ces servitudes sont pris en faveur du Syndicat.

Cette année, la mise en servitude des pistes du Massif des Dentelles de Montmirail, initialement prévue en 2020, a été programmée à l'automne. Elle se déroule sur les communes de Beaumes-de-Venise, Faucon, Gigondas, Crestet, Malaucène, Puymeras, Saint-Marcellin-lès-Vaison, Séguret, Suzette et Vaison-la-Romaine.

Les ouvrages concernés sont les pistes DFCI suivantes : DM 10, DM 11, DM 12, DM 13, DM 20, DM 30, DM 100, DM 110, DM 200, DM 410, DM 411, DM 420, DM 422, DM 430 et DM 431.

L'enquête publique de servitude prévue début 2023 a en effet eu lieu du 13 février 2023 au 15 mars 2023.



5.2 Plan de gestion des OLD des routes départementales

À la demande du Département a été fait un bilan complet des OLD réalisées depuis les années 90 le long des routes départementales, ainsi que de l'état de celles qui restent à débroussailler.

Ces travaux ont été hiérarchisés en fonction du niveau de risque des massifs forestiers, de la nature des terrains et d'une possible prise en compte dans la DFCI.

Cet inventaire servira de base à un plan de gestion pluriannuel, qui doit être validé en 2023.

OPERATION DE PORTER A CONNAISSANCE SUR LES OLD

Mise en place en 2004, l'opération de « porter à connaissance » est basée sur un diagnostic cartographique, une réunion publique avec remise de carte personnalisée aux propriétaires concernés et l'accompagnement de terrain (visites, conseils, ...). Elle a permis à ce jour d'aider 64 communes à appliquer les obligations légales de débroussaillement (OLD) sur leur territoire et de sensibiliser plus de 15 000 propriétaires.

L'accompagnement des communes fait l'objet d'un suivi durant deux à trois ans après le porter à connaissance comprenant évaluation, visites de conseils, informations complémentaires.

L'opération d'information sur la réglementation du débroussaillement autour des habitations s'est traduite en 2022 par :

- la poursuite de 2 porter à connaissance dans les communes de Crestet et de Blauvac, soit 192 propriétaires,
- la réalisation de 3 nouveaux porter-à-connaissance dans les communes de Lafare, Cadenet et Sablet, soit 378 propriétaires,
- Une opération d'accompagnement de propriétaires non conformes dans leurs OLD à Roussillon, soit 70 propriétaires,
- 13 réunions publiques d'information dans 10 communes,
- le suivi des propriétaires dans 7 communes ayant commencé les années précédentes,
- le conseil auprès des propriétaires dans une trentaine de communes.









Exemple de cartes à Lafare, Cadenet, Sablet et Crestet

→ Actions dans les communes

| Communes | Interventions en 2022 |
|------------|---|
| Le Crestet | Relevés de terrain sur toute la commune (suite), cartographie, 3 réunions |
| | de quartier le 12 avril, visites de terrain en juillet. |
| Blauvac | Permanences en mairie le 30 mars et le 13 avril et visites chez les |
| | propriétaires. |
| Lafare | Relevés de terrain, cartographie, réunion publique le 6 mai, visites de |
| | terrain le 17 juin. 37 propriétaires concernés. |
| Cadenet | Relevés de terrain, cartographie, réunion publique le 25 mai (130 |
| | personnes), visites de terrain. 300 propriétaires concernés. |
| Sablet | Relevés de terrain, cartographie. 42 propriétaires concernés. Réunion |
| | publique début janvier 2023. |

| Roussillon | Opération d'information et conseils auprès de 70 propriétaires verbalisés pour non-conformité de leurs OLD. Octobre à décembre. |
|--|---|
| Caromb | Animation d'une réunion publique le 23 mars. |
| Venasque | Opération simplifiée : 2 réunions publiques les 8 et 10 février. |
| Sérignan-du-Comtat | Animation d'une réunion publique le 23 novembre |
| Pernes-les-Fontaines | Participation à la réunion publique du 22 septembre |
| Jonquerettes | Participation à la réunion publique du 25 novembre |
| Pernes -les-Fontaines, Ménerbes, Les Taillades, | |
| St Marcellin-lès-Vaison, | Visites ponctuelles. |
| Lagnes, Lourmarin, | |
| Sérignan-du-Comtat | |







Réunions publiques à Cadenet, Lafare et Vénasque







Visites de terrain à Crestet, Blauvac et Cadenet

→ <u>Demande de renseignements</u>

Par mail ou par téléphone, de nombreuses demandes de renseignements proviennent principalement des propriétaires soumis aux OLD, mais aussi des mairies, des polices municipales, des CCFF et de gestionnaires de camping. Elles concernent les OLD, l'emploi du feu, les problèmes entre propriétaires voisins.

Communes de provenance des appels :

Blauvac, Cheval-Blanc, Castelet, Gordes, Isle-sur-Sorgue, Lacoste, Lagnes, Le Barroux, Le Beaucet, Le Thor, Les Taillades, Mazan, Maubec, Ménerbes, Mornas, Murs, Pernes-les-Fontaines, Piolenc, Puget, Roussillon, Saint Didier, Saint Hippolyte-le-Graveyron, Saint Saturnin-lès-Apt, Saumane-de-Vaucluse, Sérignan-du-Comtat, Sorgues, Uchaux, Vaison-la-Romaine, Velleron, Venasque.

Un compte-rendu spécifique au Porter à connaissance 2022 est disponible au Syndicat forestier.

COMMUNICATION

→ Site Internet

Cette année, le site Internet a démontré pleinement son utilité dans la communication du Syndicat, lors des périodes de confinement (mise en ligne de plusieurs arrêtés préfectoraux concernant l'accès en forêt et l'emploi du feu) ou dans le cadre des formations des policiers municipaux en mai et celle des élus en novembre, que ce soit pour l'information ou les inscriptions en ligne.

On peut noter dans son contenu 2022:

- -16 actualités, 6 zooms d'information, 3 marchés publics mis en ligne,
- la mise en ligne de la 3ème édition du guide du débroussaillement (cf. ci-dessous), et de la carte interactive de la DDT sur les zones soumises aux obligations légales de débroussaillement.

La fréquentation par 3919 visiteurs est légèrement inférieure à l'année précédente. 6 971 pages ont été vues.

La consultation sur téléphone ou tablette a continué à progresser : 57 % cette année pour 43 % en 2021.

Ce sont les pages sur l'emploi du feu qui ont encore été les plus consultées cette année, ainsi que celle sur l'accès en forêt. Ceci explique le pic de fréquentation en juilletaoût.

Quant à la messagerie, les contacts concernent par ordre d'importance : les demandes de stage, les recherches d'emploi, le fonctionnement du Syndicat, la réalisation des travaux forestiers, des informations sur les OLD et sur la forêt.



→ Réédition du guide du débroussaillement

Le guide du débroussaillement a pour but de donner une lecture claire et visuelle de la règlementation. Il est centré sur les aspects juridiques et techniques du débroussaillement.

Le livret est distribué sur demande aux communes qui le mettent à disposition de leurs administrés, et lors des animations sur les OLD.

25 000 exemplaires ont déjà été distribués depuis la première édition en 2013. Cette troisième édition permet d'intégrer la révision des massifs soumis aux OLD (arrêté du 22 -12-2221), de mettre à jour les coordonnées de la DDT 84, de reformuler la partie sur les sanctions.

Cette fin d'année, le troisième tirage à 2500 exemplaires seulement devrait suffire jusqu'aux prochaines modifications possibles de la règlementation actuellement en préparation.

900 exemplaires ont été distribués cette année.

Rappel : le guide est également téléchargeable sur le site Internet du Syndicat (à la rubrique «Débroussailler autour de sa construction») et sur de nombreux sites des communes.



→ Diffusion du dépliant de présentation



Le document de présentation du Syndicat forestier est destiné au grand public afin de lui faire connaître le Syndicat, ses missions, les modalités d'intervention et les résultats de différents types de travaux. Il est envoyé aux propriétaires notifiés des travaux forestiers réalisés par le Syndicat (débroussaillement des bords de RD, des chemins communaux et bords de pistes DFCI), et distribué lors des différents contacts avec le public (chantiers, animations OLD, etc...).

2700 exemplaires ont été diffusés en 2022.

→ Participation à la Journée de la Forêt

Dimanche 4 septembre 2022, le Syndicat forestier a participé à la 6ème édition de la Journée de la Forêt du Mont Ventoux à **Bédoin**. Cet évènement à destination du grand public rassemble des professionnels des métiers de la forêt et du bois dans le but de présenter la filière forêt-bois du territoire. Au programme de la journée, démonstrations d'abattage et bucheronnage, spectacles, expositions et activités variées en pleine forêt.

Le Syndicat avait installé un engin de de débroussaillement qui a remporté un beau succès de par sa stature et avec son broyeur à marteaux. Sur le stand, les échanges se sont portés sur les obligations légales de débroussaillement, sujet d'actualité après cet été particulièrement catastrophique.







Stand du Syndicat mixte à la fête de la Forêt 2022

Zoom sur le chantier de la route départementale 5

En reliant le village de Méthamis à Saint-Jean-de-Sault, la route départementale n° 5 est l'une des plus longues voies qui traversent les Monts de Vaucluse.

De ce fait, la réalisation de ses OLD a fait l'objet d'une programmation sur plusieurs années.

Le débroussaillement de la partie occidentale, de Méthamis au hameau de Farraud, avait déjà été réalisée de la fin 2017 à février 2018.

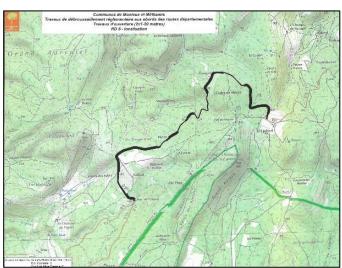


Outre l'aspect de prévention des départs de feux, le Département était très motivé par la réalisation de ce travail sur le reste de cette route, car le travail de débroussaillement réduit la formation de plaques de verglas en période hivernale, particulièrement fréquentes sur cet itinéraire qui croise de nombreux vallons orientés au nord.

La partie orientale de la route a donc fait l'objet d'une programmation financière sur deux années, 2020 et 2021 :

Programme 2020: De Saint Hubert au lieudit Fatat (Monieux), sur une longueur de 4660 mètres et une surface de 17,68 ha. Les travaux ont été faits d'avril 2021 à septembre 2022, et ils ont concerné 1368 heures d'ouvrier, 401 heures de tronçonneuse, 163 heures de tracteur MM 280, et 125 heures de pelle araignée.

<u>Programme 2021</u>: De Saint Hubert (Monieux) au lieudit Farraud (Méthamis), sur une longueur de 4761 mètres et une surface de 13,82 ha.



Localisation des travaux 2022

Les travaux ont été faits de juin 2022 à novembre 2022, et ils ont concerné 1221 heures d'ouvrier, 294 heures de tronçonneuse, 162 heures de tracteur MM 280, et 156 heures de pelle araignée.

En amont du chantier, il faut également souligner l'important travail d'enquête foncière, permettant de recueillir l'autorisation préalable des propriétaires riverains, dont certains ont réalisés eux-mêmes l'exploitation de leurs bois, le syndicat intervenant ensuite pour le broyage et le débroussaillement de l'emprise.







Le tracteur forestier MM280 et la pelle araignée, les deux engins mobilisés sur le chantier de la RD5





Annexe 1

Composition du bureau du Syndicat mixte forestier (30 septembre 2021)

Collège Département (5 membres)

Présidente : Dominique SANTONI, conseillère départementale du canton d'Apt

1^{er} Vice-président : Christian MOUNIER, conseiller départemental du canton de Cheval Blanc

Vice-président : Max RASPAIL, conseiller départemental du canton de Pernes-les-Fontaines

Vice-présidente : Noëlle TRINQUIER, conseillère départementale du canton de Pertuis

Danielle BRUN, conseillère départementale du canton du PONTET

Collège Communes et Intercommunalités (16 membres)

Vice-président : Jean-François LOVISOLO, maire de La Tour d'Aigues

Vice-président : Gilles BERNARD, 1er adjoint de Bédoin

Bernard ALAMELLE, délégué de la Métropole Aix-Marseille-Provence, commune de Pertuis

Jérôme BLANC, délégué de Cabrières d'Aigues

Alain BUISSON, délégué de la Roque-sur-Pernes

Laurence CHABAUD-GEVA, maire de Saumane-de -Vaucluse

Michel COURTET, délégué d'Uchaux

Christiane DAVID MATHIEU, déléguée de la Communauté de communes du Pays des Sorgues/Monts de Vaucluse, commune du Thor

Patrick DEVAUX, délégué de Bonnieux

Emilien DHAZE, délégué de Saint Martin-de-Castillon

Gilles DOCHE, délégué de Cavaillon

Sylvie FLAMAND, déléguée de Loriol-du-Comtat

Pierre LABAN, délégué de Cabrières d'Avignon

Florian MOLLIEX, délégué de Robion

Jean-Pierre RANCHON, délégué de Sault

Christian SOLLIER, délégué de Pernes-les-Fontaines



Annexe 2

L'équipe salariale du Syndicat mixte forestier (mai 2023)

<u>Directrice</u>: Sylvie BONVIN – 04 90 78 78 20 – 06 98 52 90 49

<u>Gestionnaire comptable</u>: Sylvia PICHON – 04 90 78 78 21

<u>Secrétaire comptable</u>: Brigitte JAEG – 04 90 78 90 91

Chargée de mission communication/OLD: Sabine LE FALHER 04 90 78 78 22 -06 26 16 26 73

Responsable des études : Olivier BRICAUD - 04 90 78 78 31 - 06 26 16 26 60

Responsable des services techniques : Kévin GALLMANN – 07 48 88 13 66

Assistant des études et travaux : Vincent DERREUMAUX - 04 90 78 78 26 - 06 26 16 26 70

Mécanicien : Christophe FLORIS – 06 26 16 26 74

Ouvriers forestiers de l'équipe nord (basée à Violès) :

Alain MARCELIN (chef d'équipe), Fabrice ALTADILL, Yannick ANDRE, Christian ESTRAYER, François GUIGUE, Dominique HEGO, Jérémy HOLZMANN, Jean-Baptiste MARCELIN, Joël MENICHINI, Lionel SABATINI, Guillaume VINCENT.

Ouvriers forestiers de l'équipe sud (basée à Cadenet) :

Philippe BRITY (chef d'équipe), Farouk CHERAGA, Frédéric IMBERT, David JOURDAN, Christian JURAMY, Didier MALAN, Joël NOCCIOLETTI, Marc NOUGAT, Andréa RICHARD.



Annexe 3

Les communes adhérentes du Syndicat mixte forestier

ANSOUIS LACOSTE APT **LAFARE AUBIGNAN** LAGARDE D'APT AUREL LAGARDE PAREOL **AVIGNON LAGNES BEAUMES DE VENISE** LAPALUD **BEAUMONT DE PERTUIS LAURIS BEAUMONT DU VENTOUX LE BARROUX BEDARRIDES** LE BEAUCET **BEDOIN** LE CRESTET **BLAUVAC LE PONTET** BOLLENE LE THOR (CCPSMV) **BONNIEUX** LES BEAUMETTES **LES TAILLADES BRANTES**

BUISSON LIOUX **LORIOL DU COMTAT BUOUX CABRIERES D'AIGUES** LOURMARIN **CABRIERES D'AVIGNON** MALAUCENE MALEMORT DU COMTAT CADENET **CADEROUSSE** MAUBEC

CAIRANNE MAZAN **MENERBES CAMARET SUR AIGUES CAROMB MERINDOL CARPENTRAS METHAMIS CASENEUVE** MIRABEAU CASTELLET MODENE **CAUMONT SUR DURANCE** MONDRAGON MONIEUX CAVAILLON

CHATEAUNEUF DE GADAGNE (CCPSMV) MONTEUX **MORIERES LES AVIGNON CHATEAUNEUF DU PAPE**

CHEVAL BLANC MORMOIRON **CRILLON LE BRAVE MORNAS CUCURON MURS ENTRAIGUES OPPEDE ENTRECHAUX** ORANGE

FAUCON PERNES LES FONTAINES PERTUIS (Métropole AMP) **FLASSAN FONTAINE DE VAUCLUSE (CCPSMV) PEYPIN D'AIGUES**

GARGAS PIOLENC

GIGNAC PUGET SUR DURANCE GIGONDAS PUYMERAS

GORDES PUYVERT GOULT RASTFAU GRAMBOIS **RICHERENCHES GRILLON ROBION** ISLE SUR LA SORGUE (CCPSMV) **ROUSSILLON JONQUERETTES** RUSTREL **JONQUIERES SABLET JOUCAS SAIGNON**

LA BASTIDE DES JOURDANS SAINT CHRISTOL D'ALBION

LA BASTIDONNE SAINT DIDIFR

LA MOTTE DU RHONE SAINT-HIPPOLYTE LE GRAVEYRON LA ROQUE ALRIC SAINT LEGER DU VENTOUX LA ROQUE SUR PERNES SAINT MARCELLIN LES VAISON LA TOUR D'AIGUES SAINT MARTIN DE CASTILLON

SAINT MARTIN DE LA BRASQUE SAINT PIERRE DE VASSOLS SAINT ROMAIN EN VIENNOIS SAINT ROMAN DE MALEGARDE SAINT SATURNIN LES APT SAINT SATURNIN LES AVIGNON

SAINT TRINIT

SAINTE CECILE LES VIGNES

SARRIANS SAULT

SAUMANE DE VAUCLUSE (CCPSMV)

SAVOILLANS SEGURET

SERIGNAN DU COMTAT

SORGUES SUZETTE **TRAVAILLAN UCHAUX VACQUEYRAS** VAISON LA ROMAINE

VALREAS **VAUGINES** VEDENE **VELLERON** VENASQUE VIENS **VILLARS** VILLEDIEU VILLELAURE **VILLES SUR AUZON**

VIOLES

VITROLLES EN LUBERON

A noter : les communes représentées au Syndicat par leur communauté de communes sont indiquées avec l'abréviation de celles-ci :

- Métropole AMP: Métropole Aix-Marseille-Provence
- CCPSMV : Communauté de communes du Pays des Sorgues et des Monts de Vaucluse



Syndicat mixte forestier 3511, route des Vignères 84250 Le Thor Tel: 04 90 78 90 91

Mail: <u>smdvf.84@wanadoo.fr</u> <u>www.syndicatmixteforestier.com</u>

Crédit Photos:

Sabine LE FALHER
Vincent DERREUMAUX
Olivier BRICAUD
Kevin GALLMANN
Christian JURAMY
Andréa RICHARD





